

Dear Citizens of Entrelacs,

As we approach the holiday season and the beginning of a new year, I would like to take this opportunity to express my heartfelt pride in the work accomplished this year. We are working for you and with you, ensuring that our beautiful community continues to meet its goals and to distinguish itself from other communities within Quebec's extended municipal family. May this holiday season be filled with joy, spent in the warm circle of family and friends, and may 2016 be the year that fulfills all your hopes and dreams! May the New Year also be an expression of a close, ongoing collaboration between municipality and community.

Merry Christmas and
Happy New Year!

Following is the Mayor's report on the financial situation of the Municipality for 2015

In accordance with Article 955 of the Municipal Code, it gives me great pleasure to present the financial situation of the Municipality and the highlights of 2015. An overview of the direction we are taking in 2016, as well as the financial situation of the Municipality, are outlined on page 1.

Highlights of Fiscal Year 2015

As provided for in our three-year capital expenditure plan, this year marked the completion of the final phase of the reconstruction of Route La Fontaine. In addition to the usual improvements, we also reconfigured the roadside curb, making it safer for everyone concerned. Also in line with

the three-year plan, contracts were awarded to various professionals for the work to be undertaken in 2016 and 2017.

We continued to upgrade our road equipment with the purchase of two pick-up trucks, one for the Roads Department and the other for the Fire Department and First Responders.

With regard to the work undertaken in the village centre, a boat-washing station was built on Rue Gariépy and will be in operation in the spring of 2016. Furthermore, in an effort to meet the objectives of the beautification and revitalization plan, we improved the quality of the floral displays planted throughout the Municipality and landscaped the area along Chemin d'Entrelacs where the Rona warehouse is situated.

Various committees and organizations continue to work on a volunteer basis and remain committed to support the Municipal Council in its plan to further develop the Municipality.

A Look Ahead to Fiscal Year 2016

The Municipal Council will be devoting much of its efforts to various infrastructure improvements that would enhance the quality of life of its residents. With this in mind, and as planned, we will be forging ahead with the complete resurfacing of Route Montcalm. Talks were held with Chertsey for the portion of the work that concerns them on this file. If considered necessary, the complete resurfacing of Chemin Chartier, which was originally planned for 2017, will be

pushed forward to the coming fiscal year.

Pending a response for a project grant application, plans are still underway to carry out improvements to the Caisse Populaire building in order to accommodate the "Maison des Aînés d'Entrelacs" (Senior Residence of Entrelacs). These premises will be occupied by the Club de l'Âge d'Or d'Entrelacs (Golden Age Club of Entrelacs) with a view to improve the quality of life of our senior citizens. The work will start at the beginning of the year and the scope of the project will be determined based on the funding received through grants from the Ministry of the Family within the framework of the Age-Friendly Municipality (AFM) projects, or the amount of funding available through the Rural Pact.

We will be allocating funds to a number of village beautification and revitalization projects on a recurring basis. The projects will still be determined according to their priority, available budgets, and grant opportunities.

The Municipal Council and its Administration are staying true to their vision, working together on the quality of the services offered to its citizens, on improvements to various infrastructures, and on the preservation of the environment - all while maintaining strict control over budgets.

All together... for love of Entrelacs
Sylvain Breton, Mayor
maire@entrelacs.com



La voix du maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

À la veille de la période des Fêtes et de la nouvelle année, je profite de ce périodique pour exprimer notre très grande fierté du travail accompli cette année. C'est pour vous et avec vous que notre belle communauté s'accomplit et se distingue dans la grande famille municipale du Québec. Que cette période des Fêtes soit remplie de joies partagées avec vos proches et amis et que 2016 soit une année à la hauteur de vos souhaits! Que cette nouvelle année soit l'expression d'une belle et habituelle collaboration citoyen-municipalité.
Joyeux Noël et bonne année!

Voici le rapport du maire sur la situation financière 2015 de la Municipalité

Conformément à l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir de vous faire part de la situation financière de la Municipalité et des faits saillants de l'année 2015. Un aperçu des orientations pour 2016 et la situation financière de la Municipalité vous sont présentés en page 1.

Les faits saillants de l'exercice 2015

Tel que prévu à notre plan d'immobilisations triennal, la dernière phase de reconstruction de la route La Fontaine a été réalisée cette année. En plus des améliorations habituelles, nous avons reconfiguré la courbe de façon à la rendre plus sécuritaire. Toujours en lien avec le plan triennal, les mandats des professionnels ont été octroyés pour les travaux qui seront effectués en 2016 et 2017.

Nous continuons la modernisation de nos équipements roulants avec l'achat de deux camionnettes, soit une pour le Service de la voirie et la seconde pour le Service des premiers répondants et de sécurité incendie.

Concernant les travaux effectués dans le noyau villageois, le site pour lavage d'embarcations nautiques a été aménagé sur la rue Gariépy et sera en fonction au printemps 2016. En plus d'avoir augmenté la qualité des aménagements floraux sur différents sites de la Municipalité, nous avons aménagé les abords du chemin d'Entrelacs dans le secteur de l'entrepôt Rona afin de répondre à des objectifs d'embellissement et de revitalisation.

Toujours en continu, différents comités et organismes sont à l'œuvre, de façon bénévole, afin d'aider le conseil municipal à poursuivre le développement de la Municipalité.

Tous ensemble... pour l'Amour d'Entrelacs

Aperçu de l'exercice 2015
Situation financière
Assemblée extraordinaire pour l'adoption du budget 2016
Articles en page 1
Stationnement d'hiver
Article en page 5
Activités à venir
Pages 6, 7 et 8

Hôtel de ville 2351, chemin d'Entrelacs Entrelacs (Québec) J0T 2E0 Lundi au vendredi 8 à 12 h, 13 à 16 h Tél. : 450 228-2529 / 1 877 224-2529 Télécopieur : 450 228-4866 Courriel : info@entrelacs.com Site Internet : www.entrelacs.com	Bibliothèque Vendredi 10 à 12 h, 14 à 17 h Samedi 10 à 12 h 450 228-2529, poste 7262 C.A.C.I. (Centre accès communautaire Internet) Mercredi 10 à 12 h, 13 à 16 h Vendredi 10 à 12 h, 13 à 17 h Samedi 10 à 12 h 450 228-2529, poste 7263	Contrôleur canin Mme Jacqueline Bardou 1 800 983-9683 www.chienchien.com Gestion des matières résiduelles Compo Recycle 1 888 482-6676 www.comporecycle.com
---	---	--

Urgences	Police, ambulance, incendie 911, cellulaire *4141	Pour les cas non urgents, ou pour informations Police : 450 834-2578 (poste de Rawdon)
-----------------	--	---



Sylvain Breton, Maire
maire@entrelacs.com

Un aperçu de l'exercice 2016

Le conseil municipal travaillera à l'amélioration des diverses infrastructures afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens. En ce sens, nous précéderons, tel que prévu, à la réfection complète de la route Montcalm. Dans ce même dossier, des pourparlers ont eu lieu avec Chertsey pour la portion des travaux les concernant. Jugée nécessaire, nous devancerons la réfection complète du chemin Chartier; travaux qui n'étaient prévus qu'en 2017.

Projet remis suite à l'attente d'une réponse de demande de subvention, nous apporterons des améliorations au bâtiment de la Caisse Populaire afin d'y aménager la "Maison des Aînés d'Entrelacs". Ces locaux seront occupés par le Club de l'Âge d'Or d'Entrelacs et destinés à l'amélioration de la qualité de vie de nos aînés. Les travaux commenceront au début de l'année et l'envergure du projet sera déterminée selon les sommes octroyées par le biais d'une subvention du ministère de la Famille dans le cadre des projets MADA, ou via les sommes disponibles dans le Pacte Rural.

De façon récurrente, nous consacrerons des crédits à certains projets d'embellissement et de revitalisation du village. Les projets seront choisis selon leur priorité, les budgets disponibles et possibilités de subvention.

Toujours fidèles à leurs orientations, le conseil et l'administration municipale travailleront de concert à l'amélioration de la qualité des services offerts aux citoyens, à la bonification des diverses infrastructures et à la préservation de l'environnement en maintenant un contrôle budgétaire rigoureux.

Situation financière

Les derniers états financiers consolidés pour l'année 2014 confirment que la Municipalité a comptabilisé des revenus de 2 496 765 \$. Les dépenses de fonctionnement ont atteint 2 328 464 \$, pour un excédent de 168 301 \$.

Il n'y a pas de déficit accumulé de la Municipalité au 31 décembre 2014.

Quant aux activités financières de l'année 2015, les revenus atteindront probablement 2 660 798 \$ et les dépenses 2 422 745 \$, pour un excédent anticipé de 238 053 \$.

La rémunération annuelle des élus se présente comme suit :

Les conseillers reçoivent mensuellement 438,31 \$ en rémunération de base et 219,16 \$ en allocation de dépenses non imposable, pour un total de 7 889 \$ annuellement.

Le maire reçoit mensuellement 1 423,60 \$ en rémunération de base et 711,80 \$ en allocation de dépenses non imposable, pour un total de 25 625 \$ annuellement.

Le maire reçoit également une rémunération mensuelle de base de 411,35 \$ et 205,68 \$ en allocation de dépenses non imposable pour siéger au conseil des maires de la MRC Matawinie, ainsi qu'une allocation de 113,66 \$ et un montant de 56,83 \$ en compensation de dépenses non imposable, par réunion dudit conseil. Pour siéger aux certains autres comités, le maire reçoit un montant de 238,15 \$ et 119,07 \$ comme allocation de dépenses non imposable, par session.

Adoption du budget 2016

Vous êtes invités à assister à la séance spéciale du conseil municipal qui se tiendra le **21 décembre 2015 à 19 h** à la salle du conseil située au 2 351, chemin d'Entrelacs pour l'adoption du budget 2016.

Au cours de cette séance, vous pourrez émettre votre opinion sur ce budget.

Coop Santé de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson



25, rue des Pins
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson (Québec) JoT 1Lo

Téléphone : 450 228-3100

Courriel : info@macoopsantesme.org

Site Internet : www.macoopsantesme.org.



Sûreté du Québec : pour votre sécurité, quoi faire en cas d'urgence?

Rapportez tout incident : les policiers jugeront s'ils doivent se déplacer.

Votre appel entrera dans les statistiques sur lesquelles les autorités se basent pour évaluer le nombre d'agents en service.

911 pour toute urgence (santé, feu, accident, etc.)

450 310-4141, ou *4141 (cellulaire) pour une présence policière

450 834-2578 (poste de Rawdon) pour rapporter un incident ou de l'information pendant la journée
(Vous pouvez demeurer anonyme)

Conducteurs et piétons : Partageons la route!!

Chaque jour au Québec, environ huit piétons sont heurtés par un véhicule, principalement en zone urbaine. C'est pourquoi le Code de la sécurité routière prévoit une réglementation afin d'assurer des déplacements sécuritaires. Dans tous vos déplacements sur la route vous devez être concentré et vigilant!

SUR LE TROTTOIR : En tant que piéton, vous devriez toujours circuler sur le trottoir. S'il n'y en a pas, marchez sur l'accotement dans le sens contraire de la circulation.

POUR TRAVERSER : Lorsque vous devez emprunter une intersection, assurez-vous de l'absence de danger et gardez un contact visuel avec les conducteurs pour vous assurer qu'ils vous ont vu. Au panneau d'arrêt, vous avez la priorité de passage et les automobilistes doivent immobiliser leur véhicule pour vous céder le passage.

LES PASSAGES POUR PIÉTONS : Ces passages sont délimités par des bandes jaunes et ils sont indiqués par un panneau. Vous avez la priorité lorsque vous vous y engagez. Les automobilistes et les cyclistes doivent s'immobiliser pour vous laisser passer.

LA LIGNE D'ARRÊT POUR LES AUTOMOBILISTES : Les automobilistes doivent immobiliser leur véhicule avant la ligne d'arrêt, située devant le passage pour piétons. Si toutefois il n'y a pas de ligne d'arrêt, vous devez laisser la voie libre en vous arrêtant avant le passage pour piétons.

Le non-respect de ces règles peut entraîner :

- Une amende de 100\$ à 200\$ et des frais judiciaires;
- Jusqu'à 3 points d'incapacité dans votre dossier de conduite.

Agente Audrey Bastien Gingras, Coordonnatrice locale en police communautaire, MRC Matawinie

Nous invitons les regroupements et les associations d'Entrelacs à nous communiquer toute information destinée à la communauté ainsi que les événements et l'horaire des activités, par courriel à secretaire@entrelacs.com, par écrit ou en personne au bureau municipal.

La date de tombée pour la prochaine édition du bulletin (avril à juillet 2016) sera le **4 mars 2016**.
Rédaction : le conseil et les employés municipaux
Révision des textes et mise en page : Chantal Champagne, secrétaire



Groupe Populaire d'Entrelacs

2 571, chemin des Îles Téléphone : 450 228-4100 Courriel : groupepopulaireentrelacs@bellnet.ca



Le Groupe Populaire d'Entrelacs vient en aide aux personnes et familles démunies, tant sur le plan alimentaire que social ou éducatif. Voici la liste de nos activités présentement en cours :

Le service de boîtes alimentaires :

Chaque mardi, de 12 h à 14 h, nous remettons des boîtes alimentaires aux personnes qui se sont préalablement inscrites. Le coût varie selon la situation familiale et le nombre d'enfants. Notez que le service sera interrompu du 23 décembre au 11 janvier et que la reprise du service se fera le mardi 12 janvier.

Les dîners Entre-Voisins :

Chaque mercredi, à partir de 12 h, venez déguster un bon dîner avec nous. Les dîners sont ouverts à tous pour un coût de 4 \$. Ne manquez pas notre dîner de Noël le 16 décembre. Notez que les dîners seront interrompus du 17 décembre au 26 janvier et lors de la reprise le 27 janvier, le coût sera de 5 \$.

Service de soutien administratif :

Vous avez besoin de rédiger une lettre et vous ne savez pas comment faire, appelez-nous pour prendre rendez-vous et nous vous assisterons dans votre démarche.

Paniers de Noël :

La distribution des paniers de Noël se fera le mardi 22 décembre, de 12 h à 14 h. Appelez-nous pour vous assurer d'être bien inscrit.

Cours d'informatique :

Vous possédez déjà quelques connaissances en informatique?... Vous aimeriez en apprendre un peu plus sur Windows, Internet et Word?... Si oui, vous êtes invités à vous inscrire pour une session qui débutera jeudi le 21 janvier à 9 h 15.

Réunion des bénévoles :

La prochaine réunion des bénévoles se tiendra le mercredi 20 janvier, à 13 h 30, dans nos locaux.

Règlements généraux et code d'éthique :

Nous sommes à la recherche de 4 personnes intéressées à s'impliquer dans la refonte de nos règlements généraux et de notre code d'éthique. Appelez-nous pour nous soumettre votre candidature au plus tard le 5 décembre prochain.

Centre de prévention du suicide de Lanaudière



Vous pensez au suicide? Vous êtes inquiet pour un proche? Vous avez perdu quelqu'un par suicide? Ne restez pas seul. Le Centre de prévention du suicide de Lanaudière est là pour vous soutenir 24 heures par jour, 7 jours par semaine au 1 866 APPELLE (1 866 277-3553).



Organisme en prévention de l'agression sexuelle et toute forme de violence envers les enfants



Le temps des fêtes est à nos portes, les réunions de famille, le partage, la proximité....!

Le plus beau cadeau à donner à nos enfants ce sont les valeurs de famille. Elles sont comme des lumières au bord de la route. Tout conducteur a besoin de lumières pour éclairer le chemin à suivre, votre enfant a besoin de savoir clairement quelles sont vos valeurs de famille. Il a besoin de repères, de règles et parfois d'un NON ferme, lorsque ces limites sont dépassées. Autour d'un chocolat chaud, prenez le temps d'y réfléchir en famille et ouvrez la discussion !

Est-ce que cela vous est déjà arrivé autrefois, comme enfant, de recevoir un cadeau de votre tante et de devoir l'embrasser même si vous n'en n'aviez pas envie ? Nous profitons de cette occasion pour vous partager un « truc » précieux de prévention : lorsque nous obligeons un enfant à embrasser quelqu'un ou à faire un câlin, même si notre intention est de lui enseigner la politesse, nous lui envoyons un message contradictoire. En prévention, nous enseignons aux enfants à écouter leurs antennes. Laissons l'enfant choisir de quelle façon il veut remercier. Un sourire et un merci sont tout aussi polis.

Joyeuses fêtes !!!

L'équipe d'Enfance Libre Lanaudière

www.enfancelibre.lanaudiere.ca

Modification règlementaire

Les toits plats & fondation sur « pieux »

Depuis le 20 avril 2015, la réglementation concernant les toits plats a été modifiée. Il est désormais possible de construire un bâtiment de plus de 20 mètres carré avec une pente inférieure à 30 %. Un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.A.) devra toutefois être présenté au conseil municipal pour que le projet soit accepté.

Aussi, depuis cette même date, il est possible d'agrandir un bâtiment principal sur des « pieux vissés » et/ou sur une fondation sur pilotis de béton, à certaines conditions : la superficie de l'agrandissement ne doit pas excéder 50 % de la superficie au sol du bâtiment principal, calculée avant l'agrandissement. De plus, la demande de permis doit être accompagnée d'un document écrit, signé par une autorité compétente en la matière (ingénieur, technologue), certifiant que la fondation proposée est apte à supporter les charges du bâtiment concerné.

Avant de planifier votre projet, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement afin de connaître toutes les spécifications pertinentes à votre situation.

Retirer les radeaux des plans d'eau

Nous invitons tous les propriétaires de radeaux à les retirer de l'eau pour la période hivernale pour l'amener à un endroit adjacent à la rive. Vous pourriez alors en profiter pour inscrire votre adresse sur le radeau et y installer des bandes réfléchissantes, et ce en conformité avec la réglementation municipale.

Abris temporaires

Deux dates à retenir :

1^{er} octobre

Installation (prévoir l'installation à 1,5 mètres de la ligne d'emprise de la voie de circulation et à 1 mètre des lignes de propriété latérales et arrières.

30 avril

Retrait complet et remisage de la structure.



Inspection des fosses septiques

Encore une fois cette année, notre Service a porté une attention particulière à l'inspection des installations septiques : puisards et fosses en métal. Bien que légalement ces installations ne soient plus permises, elles sont toutefois tolérées. Nous accordons donc une priorité à ces inspections afin d'enrayer toutes sources de pollution. Cette inspection se résume en un test d'étanchéité (test à la fluorescéine) et une inspection visuelle du réceptacle.

MERCI aux gens situés dans le cœur du village qui ont répondu, ou répondront, à notre demande d'installer des décorations de Noël afin de rendre notre noyau villageois le plus illuminé et décoré possible!

Ce sera beau à voir!!!

Veillez prendre note que nos bureaux fermeront le 23 décembre à midi.

De retour le 4 janvier 2016.



Le conseil municipal et les employés municipaux vous offrent leurs meilleurs vœux.

Que cette période des Fêtes soit empreinte de bonheur et que l'année 2016 vous apporte santé, prospérité et joie!



Union des gens d'affaires d'Entrelacs

Le point sur les démarches auprès des artisans, entrepreneurs et commerçants d'Entrelacs

Au cours du mois d'août et septembre, j'ai communiqué par courriel et laissé des messages vocaux à nos gens d'affaires. L'objectif est de les rencontrer, de mieux connaître leur entreprise, leurs services, leurs besoins, d'informer les gens sur les entreprises rencontrées, de présenter mon entreprise FLÉcotech et le projet Écogîte Entrelacs, puis d'évaluer leur intérêt à participer à l'Union des gens d'affaires d'Entrelacs ou à joindre une chambre de commerce.

J'ai contacté toutes les entreprises qui étaient affichées dans le bottin des gens d'affaires de 2012 et eu le plaisir de rencontrer plusieurs nouveaux gens d'affaires.

J'ai eu le grand plaisir de rencontrer 33 gens d'affaires passionnés et fiers sur les 100 entreprises listées à Entrelacs. J'ai pu constater qu'il y a maintenant de très bonnes opportunités d'affaires dans notre municipalité, considérant que certains prévoient prendre leur retraite prochainement.

J'ai recueilli l'opinion des gens rencontrés sur l'avenir d'un regroupement à Entrelacs. Une majorité semble préférer un regroupement local, alors que d'autres sont convaincus que de joindre une chambre de commerce est la solution. Certains voient des avantages à joindre les commerçants de St-Donat et d'autres semblent préférer se joindre à la chambre de commerce de Rawdon. Certains croient qu'un regroupement serait une perte de temps.

Afin de faire un bilan vraiment représentatif, il est important que je rencontre tous les gens d'affaires. Je devrais bientôt communiquer avec les entreprises que je n'ai pas eu le plaisir de visiter car l'avis de tous est important.

Merci à l'avance de votre ouverture et je souhaite à tous... de joyeuses Fêtes et de bonnes affaires!!!

Si vous avez des questions ou suggestions, vous pouvez communiquer avec nous via info@union-entrelacs.ca ou par la poste au 790, rue des Tourterelles, Entrelacs (Québec) JoT 2Eo.

Salutations distinguées.

François Linteau T.P.,
représentant de l'Union des Gens d'affaires d'Entrelacs



J'en profite aussi pour vous faire part d'une session de formation offerte par la SADC qui pourrait vous intéresser. Il reste quelques places disponibles. Je vous invite, comme moi, à vous inscrire! Nous pourrions même faire du co-voiturage d'Entrelacs.

Savoir entreprendre Matawinie

Programme de formation et de développement des affaires pour les nouveaux entrepreneurs

Vous avez démarré votre entreprise au cours des 5 dernières années. Vous souhaitez parfaire vos compétences et pousser votre entreprise à un second niveau. Ce programme s'adresse à vous! Participez à cette toute première cohorte d'entrepreneurs et profitez de nombreux avantages :

- ✦ 28 heures de formation (obligatoire)
- ✦ Plusieurs formations et conférences exclusives (facultatif)
- ✦ Réseau d'échange entre 12 entrepreneurs et conseils d'experts
- ✦ Événements de réseautage

Durée : décembre 2015 à juin 2016

Coût : 375 \$ (payable en deux versements : 1^{er} à l'inscription et le 2^e au plus tard 20 janvier 2016)

Programme d'une valeur de 1 200 \$

Emmanuelle Lefebvre, agente de développement local et communications, SADC Matawinie

T. 450 883-0717, poste 222 | 1 888 880-7824 | Courriel : elefebvre@matawinie.qc.ca



Association du lac des Îles d'Entrelacs (ADLIE)

991, chemin des Îles, Entrelacs (Québec), JoT 2Eo
Tél. : 450 228-2660 / Courriel : info@adlie.org / Site web : www.adlie.org



L'été est déjà terminé, l'automne bat son plein et l'hiver est à nos portes...

Voici un bref compte-rendu des activités passées depuis la dernière communication par ce bulletin municipal :

11 juillet Souper annuel au Chalet des loisirs (151, rue Cartier)

Une véritable réussite, salle comble et beaucoup de plaisir entre les gens d'Entrelacs!!!

18 juillet Assemblée générale annuelle au Chalet des loisirs

Vous pourrez bientôt consulter le compte-rendu de cette rencontre sur le site web. Ce compte-rendu devra être adopté à la prochaine assemblée générale (en 2016).

2 août Journée de l'analyse de l'eau

Beaucoup d'entre vous se sont prévalus du 10 \$ de rabais en tant que membre de l'ADLIE en faisant analyser leur eau.

22 août Journée de l'eau

La promenade Ernest Rousille a réuni plusieurs skieurs nautiques : c'était vraiment beau à voir! Très bientôt, les photos sur le site web en témoigneront...

L'année 2016 s'amorcera avec nos **Couloirs Multifonctionnels** sur le lac des Îles, tant appréciés l'an dernier. Notre bénévole, M. Sylvain Parent, accepte encore cette année d'ouvrir et d'entretenir une belle patinoire ainsi qu'un magnifique sentier pour toutes les activités « non-motorisées », soit la raquette, le ski de fond, la marche, etc. Dès que le froid et les conditions le permettront, le sentier et la patinoire seront faits sur le côté nord du lac des Îles, de part et d'autre de la plage municipale où vous pourrez stationner. Venez en profiter, c'est gratuit pour tous!!!

À venir pour l'été prochain (bloquez vos agendas) :

Ensemencement de truites dans le lac des Îles et Fête de la pêche : nous recherchons un bénévole pour ces dossiers.

Souper annuel : 9 juillet / Assemblée générale : 16 juillet / Analyse d'eau : 7 août / Journée de l'eau : 27 août

Merci de votre encouragement par votre adhésion annuelle de 30 \$ par adresse (formulaire disponible sur le site web).

Vous pouvez vous procurer la brochure « Code d'éthique de l'ADLIE » au Marché Richelieu, au Rona et à l'hôtel de ville ou en nous appelant : c'est gratuit!

Consultez notre site web pour plus de détails : www.adlie.org ou appelez-nous pour tout besoin d'information!

Bon hiver à chacun!!!

Johanne Provost-Monette, secrétaire

Association pour la protection de l'environnement du lac Lafontaine (APPELL)

laclafontaine@gmail.com

Nous voulons féliciter les riverains pour l'augmentation de la pratique d'activités vertes sur le lac cet été et aussi pour le respect des voisins et de la nature!

Nous remercions la Municipalité pour avoir terminé l'asphaltage de la route La Fontaine.

Bonne saison hivernale à tous!



Parrainage civique Lanaudière



Le Parrainage civique Lanaudière a pour mission de favoriser la participation sociale de personnes vivant avec une incapacité permanente physique, intellectuelle ou psychique.

Si vous êtes intéressés à devenir bénévole et à mettre du soleil dans la vie d'un filleul, communiquez avec Anne-Marie Aranda au 450 834-1728.

Cette section du bulletin est mise à la disposition des associations et des organismes afin qu'ils puissent faire la promotion de leurs activités et communiquer de l'information. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos textes.

La Municipalité encourage la libre expression, sans toutefois se tenir responsable du contenu et de la véracité des articles.

Association pour la protection de l'environnement du lac Patrick (APELP)

info@apelp.ca/www.apelp.ca

Conseil d'administration 2015-2016 : M. François Linteau, Président / M. Normand Tessier, Vice-Président / M. Pierre Lacombe, Trésorier / Mme Marie-Hélène Linteau, Secrétaire / Messieurs Michel Lamarre, Nicolas Charbonneaux, Brian Sarwer-Foner, Michel Béland et madame Hilda Bleyer, Administrateurs.

Le CA travaille à rencontrer les priorités exprimées par les membres de l'APELP, soit : améliorer la visibilité de l'association, rencontrer rapidement les nouveaux propriétaires et résidents, augmenter le nombre de membres et assurer une surveillance de la rivière Jean-Venne.

Nous avons nommé des porteurs de dossier qui vont présenter un plan d'action en fonction des priorités et de la mission de l'APELP.

En octobre dernier, le CA a informé ses membres par courriel de la tenue d'une consultation publique concernant deux propositions de règlement sur les PIIA qui touchent le secteur du Lac Patrick. Les règlements ont été adoptés par le conseil municipal puis nous avons fait parvenir un courriel pour informer nos membres sur le processus qui était susceptible d'approbation référendaire.

Nous souhaitons inciter tous les résidents et villégiateurs du bassin versant du lac Patrick à devenir membre ou à renouveler leur adhésion à l'APELP. En plus de recevoir la publication de nos Bulletins, tous les membres qui fournissent leur adresse courriel ont la chance de recevoir une copie du rapport très détaillé de l'analyse du lac Patrick qui a été réalisée en 2014. Tous les membres peuvent également bénéficier de rabais sur la vidange de leur fosse septique.

Le prochain bulletin de l'APELP est également en préparation! Nous vous invitons à nous faire parvenir vos idées d'articles sur la protection de l'environnement.

Pour tous les détails concernant l'adhésion et les avantages d'être membre de l'APELP, veuillez consulter notre site internet au www.apelp.ca.

Le conseil d'administration se joint à moi pour vous offrir nos sincères salutations.

François Linteau, président

Profitez du financement «Bon de commande» de la **SADC Matawinie!**

- Bénéficier de la liquidité nécessaire pour conclure un nouveau contrat.
- Libérer de la liquidité, sans impact sur la marge de crédit de votre entreprise.

10 000 \$ à 150 000 \$

**CONTACTEZ L'UN DE NOS
CONSEILLERS AUX ENTREPRISES
POUR PLUS D'INFORMATIONS!**



Programme PAIR

Offert par le Centre communautaire bénévole Matawinie
450 882-1089 ou 1 888 882-1086
(informations et adhésion)

Pour toute personne aînée ou malade, vivant seule ou en couple. Service d'appels téléphoniques automatisés pour s'assurer de leur bon état de santé. S'il n'y a pas de réponse, une alerte est lancée. Une vérification est alors enclenchée par les responsables du système afin de vérifier si l'abonné est en détresse.

Site de lavage pour embarcations nautiques

Peut-être êtes-vous passé aux abords du Jardin communautaire ces derniers temps et vous vous demandez : « Mais qu'est-ce donc que cette nouvelle structure? ». Si vous parlez de cette dalle de béton et de cette petite remise, et bien nous avons le plaisir de vous informer qu'au printemps 2016 nous inaugurerons notre nouvelle plate-forme dédiée au lavage des embarcations nautiques.

À la façon d'un « libre-service gratuit », il sera désormais possible de laver vos embarcations avant de les mettre sur nos plans d'eau. Pour ce faire, une clé sera disponible à l'hôtel de ville afin de pouvoir accéder aux équipements dans la remise adjacente à la dalle de béton.

Certaines consignes d'utilisation seront inscrites sur le site pour votre plus grande sécurité lors de l'utilisation des différents équipements.



Environnement et hygiène du milieu

Réjean Larochelle, conseiller responsable

À quoi servent les matières que vous recyclez?

Vos canettes, boîtes de conserve, assiettes d'aluminium, etc. deviennent...



Vos journaux, revues, cartons de lait, boîtes de carton, etc. deviennent...



Vos bouteilles, bouchons et contenants de plastique, etc. deviennent...



Vos bouteilles et pots en verre deviennent...



Encombrants



Tous les encombrants tels meubles, matelas, électroménagers, etc. sont ramassés gratuitement par Compo Recycle. Il y a toutefois **obligation de les aviser de votre demande de cueillette** en composant le 1 888 482-6676. Consultez votre calendrier pour connaître la semaine du mois correspondant à cette collecte.

Récupération des RDD

Résidus domestiques dangereux (RDD) acceptés : Vernis et teintures, solvants, piles, ampoules fluocompactes, huiles usées, cellulaires, objets contenant du mercure, etc.

Tous les produits domestiques utilisés ou périmés marqués d'un des sceaux des matières dangereuses suivant :



* Pour ce qui est des résidus de peinture, Rona Riopel accepte les pots qui ont encore de la peinture à l'intérieur. Si non, vous êtes invités à les apporter à notre aire de stockage.

Garage municipal (2271, chemin d'Entrelacs)
Tous les vendredis, de 15 h à 16 h 30

Pour toute information relative aux ordures, à la récupération et/ou au compost, veuillez consulter le site Internet de Compo-Recycle au : www.comporecycle.com ou téléphoner au 1 888 482-6676.



**BESOIN DE FINANCEMENT
À COURT TERME POUR
RÉALISER UNE
COMMANDE?**

Autocollants « En cas d'urgence, pensez à eux! » disponibles à l'hôtel de ville dès janvier 2016.

Limite d'un autocollant par résidence.

Faites vite, les quantités sont limitées!



La Municipalité ainsi que les pompiers d'Entrelacs (Caserne 25) veulent remercier la grande famille de chez Mondou qui nous ont gracieusement offert ces autocollants qui permettront sûrement de sauver des vies de chats, chiens ou tout autre animal de compagnie.

Nous tenons aussi à remercier une de nos bénévoles, Mme Rose-Marie Céré, d'avoir fait les démarches en ce sens.

Ramonage de cheminée

Quel plaisir de veiller auprès du feu par les soirées d'hiver!

Comme il faut le faire en toute sécurité, nous vous rappelons qu'il est recommandé de ramoner votre cheminée au moins une fois par année car la suie qui s'y accumule pourrait, en brûlant, dégager du gaz nocif dans votre propriété. Il peut également se former une couche de créosote, rendant le nettoyage ardu car il faudrait alors enlever l'huile sur toute la paroi de la cheminée. Dans ce cas, les services d'un professionnel sont requis.

Offre d'emploi Pompiers et/ou Premiers répondants

Faites parvenir votre c.v. à :
info@entrelacs.com
ou directement à l'hôtel de ville.

Règlement sur les fausses alarmes

En conformité avec la MRC Matawinie, un règlement concernant les systèmes d'alarmes est en vigueur sur notre territoire.

Bien qu'il ne soit plus nécessaire d'avoir un permis pour en faire l'installation, nous attirons votre attention sur la prévention concernant les fausses alarmes. À noter qu'à partir du 2^e déclenchement du système, des amendes progressives sont prévues pour cause de mauvais fonctionnement.

Conseil de prévention—Adresse civique visible en tout temps

Une adresse civique bien en vue est une assurance qu'en cas d'urgence, les services de sécurité tels policiers, pompiers et ambulances arriveront rapidement à destination.

Vous pourriez même sauver une vie car, dans certains événements, chaque minute est précieuse...

Travaux publics

Sylvain Riopel, conseiller responsable

Achat d'un nouveau véhicule

Toujours dans l'idée de garder à niveau notre flotte de véhicules, la Municipalité a fait l'acquisition, à l'été 2015, d'un Ford F-350 destiné au Service de la voirie municipale.

Nouvel employé

L'an passé, nous vous annoncions le départ à la retraite de M. Michel Forgues, ce qui laissait un poste vacant à la voirie.

Nous avons donc le plaisir de vous annoncer que M. Yvon Charron a été engagé à titre d'employé permanent.

Bienvenue Yvon!

Stationnement d'hiver

Avec l'arrivée de l'hiver, nous demandons votre collaboration afin de libérer nos rues pour le déneigement et le passage des véhicules d'urgence.

Le stationnement dans la rue est interdit de 23 h à 7 h, du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement.

Soyez informés que quiconque contreviendrait à cette disposition risque de recevoir une amende et voir son véhicule déplacé.

Saviez-vous que, à la biblio...

La bibliothèque d'Entrelacs a clôturé son 35^e anniversaire avec un souper gastronomique préparé par la Maison Bleue. Ses 90 invités ont pu apprécier la présentation de l'auteur Denis Monette si estimé de nos lecteurs et lectrices pour son talent à décrire des personnages qui rejoignent nos sentiments. Notre invité surprise, Karl le magicien, a su nous éblouir et nous faire croire pour un moment à l'impossible, par ses tours de magie. Cette soirée a été possible grâce, entre autres, à nos commanditaires. Un grand MERCI : Municipalité d'Entrelacs, Député de Bertrand (Claude Cousineau), La galerie des Lacs, Dépanneur Harnois (Nancy Charron), Marché Richelieu (Luce et Laurier Riopel), Centre de rénovation Réal Riopel, Provigo Chertsey (Robert Desrochers), Caisse Desjardins de la Ouareau et Renaud-Bray, en plus de tous ceux qui ont bien voulu offrir leur aide bénévolement pour concrétiser cet événement.

Longue vie à votre bibliothèque! Venez découvrir ses trésors qui sont à porté de votre main...

Vos bénévoles de la biblio!



Ma bibliothèque, ma fierté!



Jardin communautaire

À la demande de certains usagers du Jardin communautaire, nous avons doublé la superficie des jardinets cette année pour atteindre 200 pieds carrés et le coût est resté le même (20 \$ pour la saison).

Quelques jardinets n'ont pas été réservés... Pour ceux et celles qui seraient tentés par l'expérience, nous vous invitons à prendre contact avec le Service de l'aménagement du territoire de la Municipalité pour avoir plus d'informations et/ou pour réserver votre place pour l'été 2016!

Paroisse Ste-Famille-des-Lacs (Communauté chrétienne St-Émile)

Renseignements : 450 228-2254 www.unitepastoralejolimont.org

Horaire des célébrations de Noël

À Entrelacs :

Jeudi 24 décembre, à 19 h.

Bienvenue à un mini-concert de chants de Noël, offert par la chorale, à 18 h 30 (avant la messe) .

À Notre-Dame-de-la-Merci :

Jeudi 24 décembre, à 21 h.

À Chertsey :

Jeudi 24 décembre, à minuit et 25 décembre à 10 h 30.



Campagne de financement « Prêt / Don »

Notre campagne de financement Prêt-Don prendra bientôt fin. Environ la moitié de notre objectif de 10 000 \$ a été atteint jusqu'à maintenant. À vous tous qui avez participé à cette campagne, nous adressons un cordial MERCI!

Peut-être que d'autres personnes souhaiteraient contribuer?... Vous avez jusqu'au 10 décembre pour le faire. Un tirage aura lieu samedi le 12 décembre, après la messe de 16 h. À ceux et celles qui n'auront pas gagné ce jour-là, on enverra un reçu pour fins d'impôt, en janvier 2016.

Célébration du pardon

Une célébration communautaire du pardon aura lieu à Entrelacs, le dimanche 6 décembre, à 14 h. Cette célébration se tiendra dans la salle de pastorale.



Horaire des messes

La messe a présentement lieu le **samedi à 16 h** dans la salle de pastorale (salle attenante au presbytère; entrée : porte vis-à-vis la rue Gariépy)

À Noël et au Jour de l'An, les messes auront lieu dans l'église.



Retour sur les événements passés

Vente de livres usagés

Notre première vente de livres usagés qui a eu lieu au mois d'août a été un succès. Merci à tous ceux qui nous ont donné des livres. Nous avons partagé l'argent récolté. En effet, CLE est fier d'avoir remis 160 \$ à la Fabrique (église) et 160 \$ à la bibliothèque d'Entrelacs. Merci à nos 2 bénévoles engagées, mesdames Henriette Galarneau et Francine Paquette.

Rallye automobile du 19 septembre

Malheureusement, le rallye automobile a dû être annulé, faute de participant. Toutefois, le souper et la danse ont rassemblé une centaine de personnes.



Spectacle de Marc Hervieux

C'est avec plaisir que nous avons accueilli M. Marc Hervieux le 27 septembre dernier pour un concert intime et émouvant.



Nous tenons à remercier mesdames Julienne Dubé-Fortin, Henriette Galarneau et Luce Riopel (Marché Richelieu) pour l'énergie qu'elles ont déployée pour vendre les billets de ce spectacle.



Kangoo Jump (31 octobre)



C'est avec beaucoup d'énergie qu'une dizaine de participants ont sauté au son de la musique entraînante.

Surveillez nos publicités car il est fort probable qu'un cours se donne en janvier!

Halloween

Nous avons eu un taux de participation record!

L'autobus, nolisé par le CLE, était plein de petits monstres et un cortège d'une douzaine de voitures suivait.

Tous les véhicules étaient bien encadrés par les pompiers et premiers répondants d'Entrelacs. Avec eux, nous étions assurés que nos enfants soient en sécurité!

Nous avons aussi pu compter sur le dévouement de Richard, notre chauffeur d'autobus.

Nous tenons à remercier nos pompiers et premiers répondants, notre chauffeur Richard ainsi que tous les gens qui ont si généreusement donné des bonbons. La réputation d'Entrelacs n'est plus à faire : c'est dans notre municipalité que les gens sont les plus généreux!

Cet événement ne pourrait avoir lieu sans votre précieuse collaboration : MERCI!



Marché de Noël du 28 et 29 novembre

Nous espérons que le Marché de Noël 2015 vous a plu et que vous avez trouvé des cadeaux uniques et originaux!

Activité de cirque

Malheureusement, cette activité offerte par l'école de Cirque Ludiqu'art a été annulée... faute de participant.

Annulé!



Culture & Loisirs Entrelacs

2411 chemin d'Entrelacs
Téléphone : 450 228-8500
Courriel : cultureloisirsentrelacs@hotmail.com

Heures de bureau :
Mardi & jeudi, de 10 h à 12 h

Un mot de Culture & Loisirs Entrelacs (CLE)

Le travail bénévole des membres du CA de CLE est récompensé par la participation citoyenne. Nous essayons de faire des activités qui intéressent et qui rallient le plus grand monde de personnes. Il y en a eu pour tous les goûts en 2015 : films, souper, danse, concert, marché, CDL, etc. Le taux de participation à nos activités démontre que nous allons dans la bonne direction...

Nous avons élaboré une programmation 2016 en fonction de vos réactions. Certains classiques reviendront et de nouvelles activités seront organisées. Nous sommes toujours à votre écoute et nous aimons connaître vos opinions et/ou suggestions. N'hésitez pas à nous contacter. Le moyen le plus simple pour nous suivre, et être ainsi au courant de ce qui se passe à Entrelacs, est d'être ami avec nous sur Facebook (www.facebook.com/culture.loisirsentrelacs/).

Le 5 décembre aura lieu la soirée hommage aux bénévoles organisée par la Municipalité. Bien que nous remercions TOUS les bénévoles qui gravitent autour de CLE, il nous fallait choisir UN bénévole de l'année. Je tiens à vous le présenter aujourd'hui : cette personne est toujours discrète, fidèle, serviable et forte. Elle travaille dans l'ombre lors de tous nos événements, du début à la fin...

M. Denis Létourneau est notre bénévole de l'année. Merci Denis, tu es un pilier de CLE!

Joyeux temps des Fêtes!



*Sophie Galarneau, présidente
Julie Paradis-Pelletier, vice-présidente
Solange Leduc, secrétaire
Lyne Bourque, trésorière
Philippe Laramée, Réjean Larochelle et
Sylvain Riopel, administrateurs*

Événements à venir...

Noël des enfants

12 décembre, au Centre communautaire

Remise de cadeaux par le père Noël;
Spectacle musical de Kalimba;
Maquillage, ballons et collation.
Concours : trouve un nom à la mascotte d'Entrelacs!

Contactez le CLE pour inscription.



Réveillon du Jour de l'An

31 décembre dès 17 h, au Centre communautaire

35 \$ pour les adultes et 15 \$ pour les enfants (12 ans et -)

Souper traditionnel servi aux tables, service de bar, DJ DaRe, prix de présence et surprises.

Les billets ont tous été vendus.



Ski

Vous avez envie de skier? Nous avons une entente privilégiée avec le Mont La Réserve à St-Donat.

Des billets sont en vente au Marché Richelieu au coût de 30 \$ pour les adultes et 20 \$ pour les enfants, pour la journée.



Carnaval d'hiver

Il est certain qu'il y aura un Carnaval cet hiver.

Date et détails à venir...

Calendrier des activités municipales et communautaires

Décembre 2015 à Mars 2016

Surveillez nos publicités!

Nous invitons les regroupements et les associations d'Entrelacs à nous communiquer toute information destinée à la communauté ainsi que les événements spéciaux et l'horaire des activités par courriel à info@entrelacs.com, par écrit ou en personne au bureau municipal.

Surveillez les changements d'horaire sur le site web municipal (www.entrelacs.com), le babillard municipal et les babillards dans les commerces locaux. Merci!

Conseil municipal

2 351, chemin d'Entrelacs
450 228-2529 info@entrelacs.com

Assemblées publiques mensuelles :

Lundis : 21 décembre, 18 janvier, 15 février et
21 mars
19 h 30 : Café
20 h : Assemblée
À la salle du conseil de l'hôtel de ville

Groupe Populaire d'Entrelacs

2 571, chemin des Îles
Téléphone : 450 228-4100
Courriel : groupepopulaireentrelacs@bellnet.ca



Voir page 13.

Guilde des Courtepointières d'Entrelacs

Renseignements : Carole Drolet 450 228-1562

Vous désirez faire de la courtepointe et vous joindre à un groupe dynamique?



Les rencontres sont les jeudis, aux 2 semaines, de 9 h 30 à 17 h; c'est un apportez votre lunch. Pour le temps des Fêtes, la dernière rencontre sera le 17 décembre et nous reprendrons nos activités le 7 janvier 2016.

Nous œuvrons à la Maison de la culture située au 2411, chemin d'Entrelacs.

Culture & Loisirs Entrelacs

2 411, chemin d'Entrelacs
Téléphone : 450 228-8500
Courriel : cultureloisirsentrelacs@hotmail.com

Pour les activités à venir, voir page 6.

Yoga

Mercredis soir à 19 h
Au Centre communautaire
De décembre à février

Détails et inscriptions :
Suzanne Charrette 450 222-5785

Jeudis après-midi à 13 h 30
Au Centre communautaire

Détails et inscriptions :
Viviane Potvin 819 507-0163



Les Pieds Légers (danse en ligne)

Responsable :
Huguette Guillet
450 228-4762

Tous les vendredis matin,
au Centre communautaire

Bienvenue à tous et à toutes.

Ligue des sacs de sable

Renseignements : Christiane Gatién
450 228-3243

La saison des Sacs de sable a pris son envol le 14 septembre dernier, avec 8 équipes (30 membres) qui s'affrontent à chaque semaine dans la camaraderie.

Notre activité se tient le lundi après-midi, à 13 h, au Centre communautaire.

Un souper du temps des Fêtes nous réunira au restaurant, suivi d'une pause jusqu'au 11 janvier 2016.

Joyeux temps des Fêtes à tous!

Club de l'Âge d'Or

2^e étage du presbytère
Claudette Lachapelle, présidente : 450 228-8635
Françoise Gareau, vice-présidente : 450 228-4859

Jeux de cartes et de société :

Mardis et Jeudis, de 13 h à 16 h

Bingo récréatif :

Vendredis, dès 19 h
Entrée : 10 \$
Tous les citoyens sont les bienvenus (18 ans et +)

Atelier de peinture :

Lundis et Mercredis
Pour infos : Claire 450 228-1070 ou 450 821-4404

Devenez membre du groupe local d'Entrelacs et profitez de rabais sur de nombreux produits, services et activités récréatives.
Cotisation annuelle : 25 \$

Atelier de peinture

Renseignements :
Lise Boyer-Gagnon
450 228-4058

Tous les mardis après-midi,
de 13 h à 16 h
à la Maison de la culture.

Ateliers libres, mais
supervisés.

Que vous soyez débutants
ou expérimentés, vous êtes
les bienvenus!

Atelier de Scrabble et Atelier d'écriture

Animatrice : Lise Amiot

En alternance,
les mercredis à
13 h (Scrabble)
10 h (atelier d'écriture)
à la Maison de la culture.

Aucune inscription.

*Rien de mieux pour stimuler ses
méninges!!!*

Club des Tisserands (tissage libre)

Renseignements :
Estelle Desrochers : 450 228-3729
Johanne Provost-Monette : 450 228-2500
Local (sous-sol de la Caisse Populaire) :
450 228-1249



Les activités ont lieu
du lundi au vendredi,
sur réservation.

Cours de piano

Renseignements et inscriptions :
Ariane Jacques-Côté 514 868-8556

Il y a un piano de disponible pour
vous à la Maison de la culture.
Nous avons aussi un professeur!

Essai gratuit!

Aikibudo

Art martial japonais légué par les samourais.

Un art, une philosophie, une forme d'auto-défense efficace.
Âge minimal : 16 ans, ou 13 ans accompagné d'un adulte
Horaire : les mardis et jeudis, à 19 h, au Centre communautaire.
Tarif : 10 \$ par cours,
réduction si inscription pour la session et pour les étudiants.

Pour information et inscription : Denis Monette au 450 228-2500

Ciné-Club Entrelacs

Le ciné-club fait relâche en décembre.
La prochaine programmation sera distribuée en janvier.

Le film québécois **PAUL À QUÉBEC** sera présenté le **25 janvier**, à 19 h 30, au Centre communautaire.

